

L'ACCORDERIE

NOTRE MISSION

Développer un réseau d'échange de services accessible à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie, notamment au plan socio-économique, et ainsi combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

NOS PRINCIPES

1. Une heure = une heure.
2. L'échange repose sur le temps et non l'argent.
3. Équilibre dans les échanges.
4. De l'échange et non du bénévolat, ni du troc.
5. Prise en charge de l'organisme par les AccordeurEs.

NOS CHIFFRES

1. Créée en 2002 à Québec par 2 organismes.
2. Déjà 5 Accorderies au Québec, 2 en pré-démarrage, 2 en France et bientôt 3 autres à Paris (soutenues par la Mairie de Paris).
3. Plus de 1 600 AccordeurEs à travers le Québec.
4. Plus de 1 000 services différents offerts par les AccordeurEs au Québec.

L'Accorderie dans les municipalités

Source de bonheur municipal brut



Photos © Denis Chalifour

On s'échange toutes sortes de services en utilisant l'heure comme monnaie!

► À quoi sert une Accorderie pour les citoyens?

Une Accorderie, c'est un **réseau d'échange de services** entre personnes d'âges, d'origines, de classes sociales et de sexes différents. Chaque service est payé ou rétribué en **temps**, en se basant sur un principe simple : Quel que soit le service rendu ou demandé, **1 heure = 1 heure**.

Exemples de services échangés

- Aide au déménagement
- Travaux ménagers
- Transport de personnes, d'objets
- Cours de musique, de langues
- Préparation de plats cuisinés
- Couture et réparations de vêtements
- Et plus encore...

Autres possibilités d'échanges

Groupe d'achat : économies de 30 à 40% sur des denrées alimentaires.

Crédit solidaire : micro-prêts pour les personnes dans le besoin.

Échanges associatifs : aide à l'accueil et autres services rendus par les membres à leur Accorderie.

► Pourquoi soutenir l'implantation d'une Accorderie?

Pour lutter contre la pauvreté

En dépensant du temps et non de l'argent, les AccordeurEs peuvent réaliser chaque jour des économies très substantielles.

Pour lutter contre l'exclusion sociale

En échangeant des services avec autrui, les AccordeurEs s'incluent naturellement dans un réseau social convivial, durable et bénéfique.

Pour améliorer le climat social

À l'échelle globale, l'échange de services entre citoyens permet d'améliorer la qualité de vie et ce que l'on appelle le « bonheur municipal brut ».

Pour attirer et retenir les citoyens

L'échange de services peut attirer les nouveaux citoyens et facilite grandement leur intégration au sein de la municipalité (ex. : ImmigréEs).

Vous aussi, devenez partenaire de cette innovation sociale éprouvée: soutenez la mise en place d'une Accorderie dans votre municipalité !

Plus d'information auprès de Mme Claudine Tremblay, agente de développement: 418 525-0258 p.235

L'Accorderie, une initiative de: